Foire aux questions à propos des programmes Fair Fares/Access-A-Ride (French)

1. **Je suis un client Access-A-Ride de la MTA. Comment puis-je m'inscrire au programme Fair Fares NYC et bénéficier d'une remise sur les déplacements Access-A-Ride ?**

   Rendez-vous sur le site www.nyc.gov/fairfares pour vérifier votre admissibilité au programme Fair Fares NYC (FFNYC) et déposer votre demande de participation auprès de FFNYC. Donnez votre numéro d'identification Access-A-Ride (AAR) dans le cadre de votre demande de participation au programme Fair Fares NYC. Si votre demande est approuvée et que la MTA confirme votre identificationAAR, vous bénéficierez d'une remise AAR de 50 % sur chaque déplacement AAR.

2. **Je suis un client Access-A-Ride déjà inscrit au programme Fair Fares NYC. Comment puis-je m'inscrire pour commencer à bénéficier de la remise Fair Fares NYC sur les services Access-A-Ride ?**

   Connectez-vous à votre compte à l'adresse www.nyc.gov/accessfairfares et cliquez sur « Update Access-A-Ride Information » (Mettre à jour les informations Access-A-Ride). Suivez les instructions à l'écran pour déposer votre demande de remise Fair Fares NYC pour les services Access-A-Ride. **Les moyens de transport Access-A-Ride n'acceptent pas votre Fair Fares NYC MetroCard. Vous devez mettre à jour votre compte afin de pouvoir bénéficier de cette remise.**

3. **Quand pourrais-je commencer à bénéficier de ma remise Fair Fares NYC sur les déplacements Access-A-Ride ?**

   Vous commencerez à bénéficier de la remise Fair Fares NYC sur les déplacements Access-A-Ride après notification par le programme Fair Fares NYC de l'approbation de votre demande et après confirmation par la MTA de vos données Access-A-Ride. Connectez-vous à votre compte à l'adresse www.nyc.gov/accessfairfares pour vérifier le statut de votre remise Access-A-Ride. Veuillez patienter une semaine maximum après l'inscription pour la mise en place de votre remise AAR.

4. **Comment puis-je utiliser ma remise Fair Fares NYC pour les déplacements Access-A-Ride ?**

   Une fois que votre remise Fair Fares NYC aura été ajoutée à votre compte Access-A-Ride, la remise sera appliquée automatiquement. Les conducteurs du service Access-A-Ride vous feront payer un demi-tarif.

(Tourner la page)

5. Que devient ma Fair Fares NYC MetroCard ?

Une fois que votre remise Fair Fares NYC aura été appliquée à Access-A-Ride, votre Fair Fares NYC MetroCard sera désactivée et nous vous demanderons de nous la retourner. Entre-temps, conformément aux Conditions d'utilisation, vous ne devez laisser personne d'autre utiliser votre FFNYC MetroCard. Si vous êtes admissible ou inscrit(e) au programme de tarif réduit de la MTA pour les personnes en situation de handicap ou titulaire de la Access-A-Ride MetroCard, vous devez vous inscrire à ce programme ou utiliser cette carte pour bénéficier d'une remise dans les métros et les bus.

6. Que se passe-t-il si mon inscription au programme Fair Fares NYC prend fin ?

Fair Fares NYC vous informera si votre inscription prend fin, quel qu'en soit le motif. L'avis vous indiquera le motif et la date de la fin de votre inscription. Si votre inscription prend fin, vous devrez régler le tarif plein quand vous utiliserez les services Access-A-Ride. Vous pouvez toujours déposer une nouvelle demande auprès de Fair Fares NYC si les circonstances évoluent et que vous remplissez de nouveau les critères d'admissibilité.

7. Que se passe-t-il si mon abonnement Access-A-Ride expire ?

Dans ce cas, veuillez nous en informer en vous connectant à votre compte à l'adresse www.nyc.gov/accessfairfares et en cliquant sur « Update Access-A-Ride Information » (Mettre à jour les informations Access-A-Ride). Vous pourrez alors déposer la demande d'une nouvelle Fair Fares NYC MetroCard si vous ne bénéficiez d'aucune autre remise sur les transports. Si vous êtes admissible ou inscrit(e) au programme de tarif réduit de la MTA pour les personnes en situation de handicap, vous devez vous inscrire à ce programme ou utiliser cette carte pour bénéficier d'une remise dans les métros et les bus.

8. Comment puis-je trouver des informations complémentaires à propos du programme Fair Fares NYC ?

Si vous avez des questions concernant le programme Fair Fares NYC, veuillez appeler le 311. Pour plus d'informations, consultez le site www.nyc.gov/fairfares.

9. Que dois-je faire si j'ai besoin d'aide pour déposer une demande auprès du programme Fair Fares NYC en raison d'un handicap ?

Veuillez appeler le 311 si vous avez besoin d'aide pour finaliser votre demande FFNYC ou pour envoyer vos documents en raison d'un handicap.

Si vous avez des questions concernant le programme Fair Fares NYC, veuillez appeler le 311.
Vous pouvez également consulter notre site à l'adresse nyc.gov/fairfares pour en savoir plus sur le programme Fair Fares NYC.